



La Plate-Forme Stop AttestationS a été créée par des associations actives dans le secteur de la formation qui sont de plus en plus souvent amenées à remettre des attestations visant à informer les services publics (ONEm, Actiris, CPAS) du degré de participation de leur public aux formations, cours et programmes.

Constituée à la fois de membres effectifs (des asbl) et de membres sympathisants (des personnes), la Plate-Forme Stop AttestationS refuse de participer au contrôle accru de ses publics par les divers services publics, notamment en délivrant une attestation-type.

Depuis l'introduction du Plan d'Accompagnement des chômeurs (2004), l'activation des usagers de CPAS (en âge et en état de travailler), les demandeurs d'emploi sont suivis et contrôlés de manière plus soutenue, ce qui n'est pas sans répercussions sur les personnes analphabètes et sur le secteur de l'alphabétisation. En effet, les membres constatent une très nette augmentation des demandes d'attestations d'inscription et de fréquentation aux formations.

Les associations de la Plate-Forme refusent de devenir des agents de contrôle de leurs propres publics.

Outre la surcharge administrative, les associations doivent gérer des situations très difficiles humainement puisque, si les attestations ne sont pas fournies, les personnes risquent d'être exclues du chômage ou sanctionnées par le CPAS.

Sur base de ces constats, La Plate-Forme STOP AttestationS a produit une attestation-type, censée à la fois répondre aux attentes des personnes analphabètes et partager son point de vue sur le sujet avec les agents d'Actiris, de l'ONEm ou de CPAS.

Vous trouverez [sur le site web](#) des attestations-types : le même recto et des versos différents reflétant la position des diverses associations-membres ainsi que la lettre qui accompagne chaque remise d'attestation en lien avec la démarche de la Plate-Forme.

Vous souhaitez vous faire membres de la Plateforme? Visitez le site

<http://www.stopattestations.be/>

